



COMMENT UN ENGAGEMENT PEUT-IL DURER ?

- **Le développement durable : un processus évolutif**

Le développement durable ne doit surtout pas être considéré comme un concept figé, mais comme un processus qui évolue selon les situations ; la mise en pratique du concept de développement durable au sein d'un quartier d'affaires n'est pas la même qu'au sein d'une ville. De même, ce principe n'impliquera pas les mêmes actions dans dix ans. Les engagements pris en termes de développement durable doivent donc être flexibles.

- **La nécessité de voir cet engagement durer**

La rédaction d'une Charte symbolise un engagement sur la durée et semble essentielle alors que les constructions vont se multiplier dans les prochaines années. Trois critères permettent dès lors aux engagements liés au développement durable de durer : la flexibilité, la conviction, et la direction. Ces engagements ne doivent pas être perçus comme des freins à l'innovation ou au développement : au contraire, par les solutions qu'ils créent, ils font naître la nécessité et la volonté d'aller plus loin.

- **Les quatre principes essentiels pour que l'engagement de l'EPAD soit durable**

Afin que cet engagement perdure et ne s'amenuise pas, quatre principes doivent être respectés :

- Même si cet engagement se positionne sur le long terme, les enjeux et les problématiques de court terme ne doivent pas y être négligés pour que des résultats soient rapidement visibles.
- Les dirigeants doivent se sentir impliqués pour que la Charte soit pertinente.
- La mise en œuvre des engagements doit être contrôlée et accompagnée d'une communication pour la rendre visible afin de corriger les éventuelles erreurs.
- Les engagements doivent prendre en compte les caractéristiques sociétales et économiques du quartier d'affaires et doivent être concrets pour assurer leur pérennité.